



Déchoir quelqu'un de ses droit parentaux

Par **cécé**, le **23/06/2010** à **22:40**

Bonjour,rrnrje vous écrit car je suis maman de deux enfants,mon premier agé de 9ans le fruit d'une première union,cela fait 6ans que je n'ai aucune nouvelle de son père biologiques.rnrnmon concubin voudrait adopter notre fils,ma question est,serait il possible de faire déchoir le géniteur de mon fils pour que mon concubin puisse adopter mon fils ? je vous remercie d'avance